

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie V)
Section(s)	- (8 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Fabienne KOSTRZEWA	135	Annuelle

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français -Partie 5	135h	Fabienne KOSTRZEWA Laurent ROBERT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français -Partie 5 : 90h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Français -Partie 5 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (travaillée & évaluée) ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal (travaillée & évaluée) ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations (travaillée & évaluée) • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (travaillée) ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence (travaillée) ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté (travaillée) ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel (travaillée) • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques (travaillée) ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (travaillée)

- Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques (travaillée & évaluée)
- Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (travaillée & évaluée)
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle (travaillée & évaluée)
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (travaillée & évaluée)
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (travaillée & évaluée)
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). (travaillée & évaluée)
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (travaillée & évaluée)
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (travaillée & évaluée)
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (travaillée & évaluée)
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (travaillée & évaluée)
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (travaillée & évaluée)
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (travaillée & évaluée)
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (travaillée & évaluée)
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (travaillée & évaluée)
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages (travaillée & évaluée)
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) qui justifient l'action pédagogique ;
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs disciplinaires ;
- analyser un objet d'enseignement dans une démarche réflexive.

Contenu de l'AA Français -Partie 5

- La langue : objet d'étude
didactique de l'orthographe et de la grammaire : de la théorie à la pratique
- La langue : outil de communication et d'expression :

techniques d'analyse textuelle ;
analyse du discours publicitaire ;
initiation à la technique de l'atelier d'écriture ;
questions spéciales de didactique liées à la compréhension en lecture.
- Didactique de l'oral : initiation aux genres oraux formels.
- Education aux medias de masse

Méthodes d'enseignement

Français -Partie 5 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC,

Supports

Français -Partie 5 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 5

Mentionnées dans le contrat didactique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français -Partie 5 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 5 :

Examen oral 25%
Examen écrit 60%
Travaux 15%

Évaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2022 - 2023**